



INTRODUCTION

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative, chers invités, concitoyennes et concitoyens.

Au cours des dernières semaines, l'Ontario a fait face à une flambée du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Cette maladie, qui a touché de nombreux pays, a causé une grave crise sanitaire.

Tout en restant vigilant, votre gouvernement met sa confiance dans le courage et le professionnalisme extraordinaires des infirmières et infirmiers, des médecins, du personnel ambulancier paramédical, des équipes de recherche médicale, des techniciennes et techniciens de laboratoire, des scientifiques et des autres héros qui travaillent en première ligne. L'Ontario a une dette immense de reconnaissance envers ces personnes qui sont restées à pied d'œuvre pendant de longues heures, jour et nuit, et envers les membres de leur famille qui les ont soutenues. Elles ont aidé l'Ontario à passer un cap décisif dans la lutte contre le SRAS, démontrant ainsi au monde entier que notre province est un endroit sûr pour sa population et les visiteurs de l'extérieur.

Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles auxquelles cette maladie a enlevé un être cher.

Pour continuer à réparer les dommages causés par le SRAS, votre gouvernement a promis d'aider les hôpitaux à faire face à l'accumulation des retards dus au SRAS, d'indemniser les travailleurs, de protéger notre économie et d'en faire la promotion. Il déposera plus tard aujourd'hui un projet de loi qui, s'il est adopté, protégera les emplois des travailleurs et accordera des pouvoirs accrus aux responsables chargés d'enrayer le SRAS et d'autres maladies infectieuses. Au cours des jours et des semaines à venir, votre gouvernement prendra d'autres mesures pour remédier aux difficultés suscitées par cette crise.

C'est dans de telles circonstances que se révèlent pleinement les valeurs de la société ontarienne.

Les Ontariennes et Ontariens ont l'esprit de compétition, mais aussi le sens de la compassion. Nous connaissons le succès, mais nous estimons que nul ne doit être laissé pour compte. Nous sommes fiers de nos réalisations, mais nous croyons en la promesse d'un avenir encore meilleur pour notre province.



C'est la promesse de l'Ontario qui a incité des gens et des familles du monde entier à venir commencer une nouvelle vie chez nous. C'est la promesse de l'Ontario qui a conduit des femmes et des hommes dynamiques à établir des entreprises prospères et des collectivités vigoureuses. C'est la promesse de l'Ontario qui anime nos concitoyennes et concitoyens de tous âges et leur permet d'espérer, de rêver et de réussir.

C'est cette promesse qui motive votre gouvernement et qui a amené les membres de l'Assemblée en ce lieu pour servir la population de l'Ontario et contribuer à bâtir son avenir.

Au nom de notre souveraine, je vous souhaite la bienvenue à cette quatrième session de la 37^e Législature de l'Ontario.

UN MOMENT DE RÉFLEXION ET DE SOUVENIR

Depuis la dernière réunion de l'Assemblée législative, l'Ontario a perdu trois anciens députés.

Frank Drea était un député que sa franchise avait rendu populaire auprès de ses collègues. Ses efforts pour défendre les intérêts des consommateurs, des travailleurs et des personnes handicapées en avaient fait un leader respecté.

Ron McNeil a représenté la population du comté d'Elgin pendant une trentaine d'années. Nous l'estimions tous, quelle que soit notre allégeance politique, pour son excellent travail au nom des autres exploitants agricoles.

Russ Ramsay avait un sens du devoir, une amabilité et une droiture qui suscitaient l'admiration de la population de Sault Ste. Marie et de toute la province et qui lui ont valu de recevoir l'Ordre du Canada.

En janvier, quatre fonctionnaires du ministère des Richesses naturelles ont péri dans l'exercice de leurs fonctions lorsque leur hélicoptère s'est écrasé près de Sault Ste. Marie. Votre gouvernement pleure la disparition de Michael Maguire, Walter Ceolin, Bruce Stubbs et Chantelle Walkey. Il dédiera une nouvelle réserve de conservation à leur mémoire.

L'Ontario vient également de perdre l'un de ses chefs spirituels les plus estimés. Le cardinal Gerald Emmett Carter était un lettré remarquable et un défenseur acharné de la justice sociale. Pendant 53 ans, il s'est dévoué inlassablement au service des



Ontariennes et Ontariens de toutes confessions. Sa détermination à aborder de front les questions controversées lui a valu le respect des leaders comme des gens ordinaires. C'est une grande perte, tant pour la communauté catholique que pour l'ensemble de la population ontarienne.

Nous pensons aussi aux victimes de la guerre en Iraq. Votre gouvernement déplore les coûts tragiques de la guerre, mais il espère également que cette action, dirigée par nos amis et alliés américains et britanniques, permettra d'instaurer une paix durable pour la population iraquienne, qui a souffert de la tyrannie et de l'oppression.

LA PROMESSE DE L'ONTARIO

Le discours du Trône est un symbole de notre démocratie parlementaire. Votre gouvernement y expose ses projets et ses priorités pour les années à venir.

Pourtant, le discours du Trône de cette année est différent.

Votre gouvernement estime qu'un leadership fort est affaire de consultation et non de capitulation, de principes et non d'idéologie. Il s'agit d'équilibrer les priorités pour le bien commun et non de céder aux représentants d'intérêts minoritaires.

Mieux encore, il s'agit d'encourager les gens à faire part de leurs idées, à collaborer et à s'exprimer. C'est pourquoi votre gouvernement a lancé un processus de consultation innovateur en prévision du discours du Trône.

Aujourd'hui plus que jamais auparavant, nous pouvons affirmer que la population a véritablement eu voix au chapitre.

Les Ontariennes et Ontariens ont dit qu'ils voulaient une économie vigoureuse qui crée des emplois et leur permette de conserver une plus grande part de leur salaire durement gagné. Votre gouvernement les a écoutés.

Les Ontariennes et Ontariens ont exprimé leur fierté à l'égard du système de santé de la province et ils souhaitent qu'il soit renforcé. Votre gouvernement les a écoutés.

Ils ont demandé que les écoles mettent l'accent sur l'excellence et l'égalité des chances. Votre gouvernement les a écoutés.

Ils ont demandé que notre milieu naturel soit protégé pour les générations à venir. Ils ont demandé que le gouvernement rende mieux compte de la façon dont il



dépense les deniers publics. Ils veulent que nos rues soient plus sûres et nos frontières, protégées.

Votre gouvernement les a écoutés et il a tenu compte de ces demandes et de bien d'autres.

Certains diront que l'écoute est une fin en soi. Votre gouvernement est convaincu que ce n'est qu'un point de départ.

Votre gouvernement présente aujourd'hui un plan d'action ambitieux visant à maintenir la compétitivité et la compassion de notre province en misant sur l'ardeur au travail, l'humilité et l'excellence, valeurs si souvent à l'œuvre chez nos concitoyens et symbolisées par le succès de l'Ontarien Mike Weir, champion du Tournoi des Maîtres 2003.

Votre gouvernement s'est doté d'un plan visant à améliorer la qualité de vie de toutes les familles de l'Ontario.

À offrir à tous des chances égales de succès.

À soutenir les membres les plus vulnérables de notre société.

Votre gouvernement s'engage aujourd'hui fermement à mobiliser son énergie et son expérience afin de concrétiser la promesse de l'Ontario.

UNE ÉCONOMIE VIGOUREUSE

Depuis 1995, votre gouvernement a contribué à la création de plus de 1,1 million d'emplois, réduit considérablement les impôts, supprimé les obstacles qui nuisaient à la croissance, éliminé un déficit de 11 milliards de dollars, commencé à rembourser la dette de l'Ontario et aidé plus de 600 000 personnes à s'affranchir de l'aide sociale et à retrouver leur dignité en occupant un emploi.

Si remarquables que soient ces réalisations, elle ne sont pas le fait de votre gouvernement, mais de tous les Ontariens et Ontariennes qui ont su saisir les occasions offertes par une économie vigoureuse.

Seule une économie vigoureuse permet d'investir dans des secteurs prioritaires comme la santé, l'éducation, la sécurité publique et l'environnement. Seule une



économie vigoureuse nous donne les moyens d'effectuer des investissements sans précédent, tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

Pour la première fois depuis 1908, le gouvernement de l'Ontario a présenté cinq budgets équilibrés d'affilée. Il entend continuer à équilibrer les comptes.

Votre gouvernement a remboursé 5 milliards de dollars de la dette provinciale et continuera à la rembourser afin d'assurer la croissance et la prospérité de l'Ontario à long terme.

Votre gouvernement demeure résolu à réduire encore le taux d'imposition des petites entreprises, pour le ramener à cinq pour cent en 2004 et à quatre pour cent en 2005. Plus de 125 000 entreprises bénéficieront de ces mesures lorsqu'elles seront complètement mises en œuvre.

Les preuves sont claires et convaincantes : en dépensant selon ses moyens, en réduisant les impôts, en équilibrant les priorités et en refusant d'endetter les générations futures pour financer la réussite d'aujourd'hui, votre gouvernement a rétabli la confiance à l'égard de l'économie de l'Ontario.

Il est certain que notre province jouit d'une belle réussite économique, mais l'histoire nous enseigne que, sans un leadership fort, ces gains peuvent facilement disparaître.

C'est aujourd'hui la date limite pour le dépôt des déclarations de revenus. C'est le jour où les Ontariennes et Ontariens prennent particulièrement conscience des impôts qu'ils paient et des nombreuses réductions d'impôt consenties par le gouvernement provincial.

Il y en a qui trouvent tout à fait acceptable que le gouvernement prélève une proportion toujours croissante du chèque de paie des Ontariennes et Ontariens.

Ce n'est pas le cas de votre gouvernement.

Il estime qu'il est dans notre intérêt à tous que les Ontariennes et Ontariens décident eux-mêmes de la façon de dépenser leur propre argent et que la meilleure manière de s'assurer qu'ils ont de l'argent à dépenser, c'est de commencer par ne pas les écraser d'impôts. Le gouvernement est persuadé que les réductions d'impôt stimulent la création d'emplois et les recettes. Alors qu'il réduisait les impôts de 16 milliards de dollars, il a en effet vu ses recettes augmenter dans la même proportion au cours de la même période.



C'est pour cela que le budget de cette année proposait 17 réductions d'impôt supplémentaires pour les aînés, les entreprises et les salariés. C'est pour cela que, depuis 1995, votre gouvernement a annoncé 225 réductions d'impôt, qui ont permis aux gens qui travaillent et à leur famille de disposer d'une plus grande part de leurs revenus pour dépenser, épargner ou investir.

Voici ce que nous dit Olive Russell, de Brampton, qui est parmi nous aujourd'hui :
« Mon mari Frank et moi avons payé plus que notre part d'impôts au cours des 60 dernières années. »

Votre gouvernement est bien de cet avis. Il déposera un projet de loi en vue d'offrir aux personnes âgées un crédit d'impôt correspondant à la part provinciale de leur impôt foncier. Il présentera aussi un projet de loi visant à permettre à un plus grand nombre de personnes âgées de rester au sein de la population active. Elles pourront ainsi prendre leur retraite quand bon leur semblera et non à un moment choisi arbitrairement par le gouvernement. Cela leur permettrait aussi de disposer des ressources nécessaires pour rester dans leur logement et demeurer des membres actifs et productifs de la société.

Désireux de reconnaître les contributions de nos anciens combattants, votre gouvernement affecte 1 million de dollars au Centre Juno Beach, en Normandie. Ce centre rend hommage aux soldats canadiens qui ont participé au débarquement et qui, par leur exemple, sont une source d'inspiration pour tous les Canadiens et Canadiennes. Par l'entremise de l'Institut du Dominion, votre gouvernement s'engage à consigner les exploits de ces héros pour les jeunes de demain.

Votre gouvernement croit que l'emploi représente le meilleur programme social. Grâce à la croissance continue de l'emploi, stimulée par les réductions d'impôt et la vigueur de l'économie, les chômeurs peuvent se remettre en selle et participer à la promesse de l'Ontario.

Votre gouvernement reconnaît que certaines personnes ont besoin d'une aide supplémentaire pour faire face à un handicap. Il comprend que les personnes handicapées ont souvent des besoins particuliers qui leur causent des difficultés sur le marché du travail. C'est pourquoi le gouvernement augmentera les prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées afin de mieux aider les personnes ayant un handicap à vivre de façon plus heureuse et plus productive, dans une plus grande dignité.



Votre gouvernement réformera l'aide destinée aux enfants ayant des besoins particuliers afin de veiller à ce que les parents aient davantage voix au chapitre quant à la façon dont ces besoins sont comblés.

Aucun enfant ne devrait vivre dans la pauvreté ou dépendre de l'aide sociale. Votre gouvernement fournira donc une prestation spéciale destinée à combler les besoins uniques des enfants auxquels il faut tendre une main secourable. Au cours des prochaines semaines, il dévoilera des détails supplémentaires sur cette prestation de commisération.

Pour veiller à ce que l'aide continue à bénéficier aux personnes qui en ont besoin, votre gouvernement poursuivra ses initiatives de lutte contre la fraude et les abus dans le système de l'aide sociale. Car cette fraude est un vol au détriment des personnes qui ont le plus besoin d'aide. Votre gouvernement continuera de reverser au système de l'aide sociale tout l'argent que permet de récupérer la lutte contre la fraude.

Soucieux de protéger les exploitations agricoles familiales et les droits des travailleuses et travailleurs agricoles de l'Ontario, votre gouvernement met en œuvre des mesures législatives pour que notre remarquable secteur agricole soit à l'abri des interruptions de travail.

Pour protéger les exploitants agricoles contre des circonstances telles que les périodes de sécheresse ou les fluctuations des marchés, votre gouvernement entend assurer la stabilité du secteur agricole de l'Ontario. Il souhaite collaborer avec le gouvernement fédéral pour trouver des solutions, mais il sera toujours là pour aider nos exploitants agricoles.

Votre gouvernement poursuivra aussi sa collaboration avec les exploitants agricoles et leur fournira l'aide financière nécessaire pour mettre en œuvre une stratégie de gestion des éléments nutritifs qui protégera notre environnement et préservera la vitalité de nos exploitations agricoles.

Linda Lockey, de Ridgeville, a écrit que « tout le monde veut "protéger les terres agricoles", à commencer par les agriculteurs. La préservation des terres cultivables pour les générations futures est une responsabilité qui incombe à tous les contribuables ».

Les défis à relever en milieu rural diffèrent de ceux qui se présentent dans nos villes. C'est pourquoi, dans les semaines à venir, votre gouvernement dévoilera une stratégie rurale complète, visant à répondre aux préoccupations exprimées par les



membres des collectivités rurales. Votre gouvernement entend revitaliser l'économie rurale, préserver les services ainsi que le mode de vie auquel on tient tant dans les campagnes ontariennes.

Afin de contribuer à protéger les exploitations agricoles, les petites entreprises et les familles, votre gouvernement a aussi adopté une approche globale pour notre secteur de l'énergie, qui prévoit une augmentation de l'approvisionnement, l'élaboration d'un plan intégré d'économie de l'énergie et des mesures assurant des tarifs stables.

Votre gouvernement est conscient que l'essor de l'économie entraîne des besoins énergétiques croissants. Nous ne devons jamais tenir pour acquises nos sources d'approvisionnement en énergie.

Votre gouvernement fera en sorte que la population ontarienne puisse compter sur un approvisionnement en énergie à court, moyen et long terme. Il collaborera avec le secteur privé à la réalisation du Projet d'établissement d'un centre de l'énergie dans le secteur Portlands et du Projet de construction d'un tunnel à Niagara. Il s'emploiera aussi à conclure des ententes avec le Manitoba et le Québec afin de contribuer à fournir à la population de l'Ontario l'électricité dont elle a besoin.

Votre gouvernement sait qu'il faudra des solutions complètes et innovatrices pour combler les besoins énergétiques au XXI^e siècle. Votre gouvernement recherchera très activement des solutions technologiques qui permettront de répondre aux besoins énergétiques de l'Ontario pour les générations à venir. Il envisagera diverses options, telles que l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la production d'électricité à partir de l'hydrogène ou des déchets.

L'accroissement de la production électrique ne représente qu'une solution partielle. Les Ontariennes et Ontariens ont dit qu'ils voulaient des mesures abordables et pratiques d'économie d'énergie ainsi que des sources d'énergie plus propres. Votre gouvernement va commencer immédiatement la mise hors service progressive des centrales électriques alimentées au charbon, pour les éliminer complètement d'ici 2015.

Il existe déjà sur le marché des solutions qui aideront l'Ontario à atteindre ses objectifs en matière d'économie d'énergie, mais il faut faire davantage pour favoriser l'installation de produits éconergétiques chez les consommateurs qui en réclament.



Voici ce que Joan Norris, de Moorefield, a demandé au gouvernement : « Il faut sensibiliser la population. Tout le monde doit mieux comprendre la nécessité d'économiser l'électricité. »

Votre gouvernement l'a entendue et a décidé d'élaborer une stratégie intégrée d'économie de l'énergie qu'il mettra en œuvre avec la collaboration du secteur parapublic et des consommateurs. Il propose de permettre aux personnes qui veulent produire leur propre électricité de vendre plus facilement leur surplus à la compagnie d'électricité locale, comme cela se fait en Europe et aux États-Unis. Il élaborera également un plus grand nombre d'incitatifs fiscaux ainsi qu'une norme en matière d'offre d'énergie renouvelable pour promouvoir l'énergie verte.

En plus de toutes ces mesures, votre gouvernement continuera à réduire les impôts, à équilibrer les comptes, à rembourser la dette et à favoriser la création d'emplois pour que l'Ontario jouisse de l'économie la plus florissante et de la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord.

Si ambitieux qu'il soit, cet objectif n'en demeure pas moins réaliste. L'Ontario a déjà accompli des progrès notables dans ce sens.

Votre gouvernement réalisera cet objectif non parce qu'il procède d'une motivation idéologique, mais parce qu'il repose sur des valeurs et des principes qu'il partage avec toute la population de l'Ontario.

DE MEILLEURS SERVICES DE SANTÉ POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

Les hôpitaux ne sont pas de simples bâtiments. Ils nous rassemblent à l'occasion de grands bonheurs, comme la naissance d'un enfant, mais aussi de chagrins, comme le dernier adieu à un être cher.

Les infirmières et infirmiers ne sont pas seulement des professionnels dévoués – nous leur faisons confiance pour prendre soin de ceux que nous aimons.

Les médecins sont bien plus que des spécialistes de la santé – nous nous tournons vers eux lorsque nous avons besoin d'aide.

En Ontario, nous avons investi plus que l'argent de nos impôts dans le système de santé – ce dernier fait maintenant partie de notre identité et suscite l'admiration dans le monde entier.



Votre gouvernement le comprend et, grâce à une économie vigoureuse, il a pu affecter un montant supplémentaire de 1,9 milliard de dollars au secteur de la santé cette année. L'enveloppe annuelle de la santé est maintenant supérieure de plus de 10 milliards de dollars à celle de 1995. Votre gouvernement a créé la première nouvelle faculté de médecine depuis 30 ans et il a augmenté de 30 pour 100 le nombre de places dans les facultés de médecine. Il a également affecté des fonds pour accroître de plus de 12 000 le nombre de postes d'infirmières et infirmiers et, d'ici 2005, il aura ouvert 750 postes d'infirmières et infirmiers praticiens.

Votre gouvernement estime que tous les Ontariens et Ontariennes – les plus jeunes comme les plus âgés – méritent les soins les meilleurs et les plus avancés. Il met tout en œuvre pour moderniser le système et trouver de nouvelles manières de fournir à nos familles d'excellents soins, universellement accessibles.

Grâce à des investissements records dans les soins de longue durée, à l'expansion des soins à domicile et à des services innovateurs comme Télésanté Ontario, votre gouvernement permet aux hôpitaux d'affecter leurs ressources aux besoins les plus pressants.

Andrea Butcher Milne, mère d'un enfant de quatre ans, est atteinte de la sclérose en plaques. « Je pense, dit-elle, que le rôle joué par mon centre de santé a permis d'économiser les milliers de dollars qu'aurait normalement pu coûter le traitement de ma maladie. »

Votre gouvernement a la conviction que, même avec d'importants nouveaux investissements dans les soins de santé, le système de santé n'est une réussite que s'il aide tous les Ontariens et Ontariennes. Les investissements dans le secteur de la santé doivent viser à réduire, voire éliminer les délais d'attente, à accroître l'accès aux médecins et au personnel infirmier, à renforcer nos hôpitaux, à guérir les maladies et à permettre de concevoir de nouvelles technologies qui amélioreront les soins aux malades.

Pour améliorer l'accès aux médecins, votre gouvernement augmentera de 20 pour 100 le nombre de diplômés des facultés de médecine étrangères qui recevront une formation pour exercer en Ontario. Il exemptera des droits de scolarité les étudiantes et étudiants en médecine actuels et futurs qui acceptent d'exercer dans des régions insuffisamment desservies ou de se joindre aux réseaux Santé famille.

Pour accroître le nombre d'infirmières et infirmiers exerçant en Ontario, votre gouvernement lancera un programme dynamique de recrutement et de conservation



du personnel. Il exemptera notamment des droits de scolarité les infirmières et infirmiers qui s'engageront à débiter leur carrière dans des régions insuffisamment desservies. Votre gouvernement s'efforcera d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les infirmières et infirmiers praticiens afin d'en accroître le nombre et d'élargir la gamme de services qu'ils pourront fournir.

Pour répondre aux besoins des enfants du Nord en matière de santé, votre gouvernement affectera près de 6,5 millions de dollars à l'expansion dans le Nord du Réseau électronique pour la santé des enfants. Grâce à ce réseau, les professionnels de la santé et les familles du Nord disposent d'un lien électronique avec des centaines de pédiatres et de professionnels de la santé du Sud de l'Ontario. Il s'agit d'une des étapes du plan que le gouvernement a établi pour la création d'un réseau de santé pour les enfants.

Entre 1996 et 2002, votre gouvernement a réduit de moitié les délais d'attente pour les interventions chirurgicales en cardiologie. Les investissements de votre gouvernement ont réduit les périodes d'attente dans les salles d'urgence.

Mais il faut faire plus. Pas un enfant, parent, aîné ou autre citoyenne ou citoyen d'une province qui croit à la compassion ne devrait avoir à attendre, ne serait-ce qu'un instant de plus que nécessaire, pour recevoir des soins.

C'est pourquoi votre gouvernement invitera les professionnels de la santé de l'Ontario à définir des délais d'attente maximaux garantis pour des actes médicaux comme les interventions chirurgicales générales, les opérations de la cataracte, le traitement du cancer et le remplacement de l'articulation de la hanche ou du genou. On procédera de même pour les services diagnostiques, comme les examens par imagerie par résonance magnétique (IRM).

Rares sont les personnes en Ontario qui ne comptent pas une victime du cancer parmi leurs amis ou les membres de leur famille. Pourtant, de nombreux experts pensent qu'il est possible de vaincre certains types de cancers tels que le cancer du sein ou de la prostate.

Comme l'a dit le regretté Dr Charles Hollenberg, sommité de réputation internationale dans le domaine de la recherche en cancérologie et ancien directeur d'Action Cancer Ontario, « Il est possible de trouver un traitement contre le cancer du sein et le cancer de la prostate – c'est une question de leadership ».

Votre gouvernement offrira ce leadership. Le personnel de recherche de l'Ontario a l'expertise nécessaire pour contribuer à l'élimination de ces maladies mortelles. C'est



pourquoi votre gouvernement affectera 1 milliard de dollars à la création d'un nouvel Institut ontarien de recherche sur le cancer.

La prévention et la détection précoce sont des éléments cruciaux d'un traitement efficace. C'est pourquoi votre gouvernement a doté la province de 30 nouveaux appareils IRM depuis 1995 et a prévu l'acquisition de 20 autres appareils IRM et de cinq nouveaux tomodensitomètres.

Votre gouvernement va améliorer les hôpitaux et libérer des capitaux pour les affecter à d'autres priorités en permettant au secteur privé de fournir et d'entretenir les immeubles, tout en misant sur le secteur public pour la prestation de soins de qualité. Votre gouvernement continuera à fournir les services sur lesquels compte la population de l'Ontario et reste fidèle à la notion d'un système de santé universel, qui offre des services accessibles à l'endroit et au moment où les Ontariennes et Ontariens en ont besoin.

Pour que l'Hôpital St. Peter's de Hamilton puisse continuer à prodiguer des soins aux jeunes adultes ayant un handicap et à répondre aux besoins de certaines des personnes les plus vulnérables de la province, votre gouvernement investira dans l'amélioration des installations de soins continus de cet hôpital.

Votre gouvernement évaluera également le degré d'amélioration des soins de santé et s'assurera que les fonds consacrés à la santé sont dépensés judicieusement. C'est pourquoi il a introduit une formule de financement pluriannuel stable pour les hôpitaux et déposera un projet de loi créant un poste permanent de vérificateur de la qualité des services de santé afin de fournir des services à la fois excellents et efficaces.

Pour contribuer à éliminer la stigmatisation des personnes atteintes d'une maladie mentale et alléger les souffrances que cela entraîne, votre gouvernement s'occupe de répondre aux besoins des enfants et des adultes dans le domaine de la santé mentale. Dans son budget, il a annoncé son intention d'affecter 250 millions de dollars sur cinq ans à la réforme des services de santé mentale. Votre gouvernement créera le Conseil du premier ministre sur les services de santé mentale, qui sera un élément moteur du changement.

La Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones aide les collectivités autochtones à répondre à leurs besoins en matière de santé au moyen d'enseignements autochtones traditionnels et de services de santé conventionnels. Votre gouvernement renouvellera cette stratégie et en améliorera le fonctionnement en consultant les peuples autochtones et leurs collectivités.



Votre gouvernement sait que, dans le domaine de la santé, il y a toujours plus à faire.

Nous avons sans cesse besoin de nouveaux traitements et de nouveau matériel pour traiter nos malades. Votre gouvernement relèvera les nouveaux défis en faisant preuve de compassion, de responsabilité et d'une volonté constante de répondre aux besoins des hommes, des femmes, des personnes âgées et des enfants qui comptent sur nos services de santé.

UNE ÉDUCATION AXÉE SUR L'AVENIR

C'est maintenant la semaine de l'éducation.

Tous les enfants de l'Ontario méritent une excellente éducation et des chances de succès égales dans la vie, indépendamment de leur situation économique, du lieu où ils habitent, de leurs origines ethniques ou de leurs convictions religieuses.

Des générations de leaders, de chefs d'entreprise, d'enseignantes et enseignants et de membres des professions libérales doivent leur réussite à l'enseignement de qualité dispensé par nos écoles publiques élémentaires et secondaires.

Or, avant que votre gouvernement ne soit élu pour la première fois, les éducateurs de l'Ontario étaient aux prises avec un système qui accordait plus d'importance à l'aspect social du passage à la classe supérieure qu'à l'excellence des connaissances. De plus, la formule de financement variait selon les conseils scolaires, privilégiant ainsi certaines écoles par rapport aux autres.

En 1995, votre gouvernement a décidé d'améliorer notre système d'éducation. C'était pour lui une question de principe et de compassion car il était convaincu qu'il faut offrir aux enfants de l'Ontario les moyens de réaliser leurs rêves.

C'est pourquoi votre gouvernement a adopté une nouvelle formule de financement s'appliquant à toute la province qui permet de traiter équitablement l'ensemble des élèves. Il a introduit un nouveau curriculum rigoureux, des programmes innovateurs, comme la Stratégie de lecture et la Stratégie de mathématiques au primaire, et d'autres mesures visant à assurer l'excellence de l'enseignement.

Dans le passé, beaucoup de jeunes étaient considérés comme réfractaires à toute forme d'enseignement.



Ce n'est plus le cas.

Aujourd'hui, nous savons que 10 à 15 pour 100 de la population présente une difficulté d'apprentissage. Nous savons que beaucoup des enfants touchés ont un niveau d'intelligence supérieur à la moyenne, mais qu'ils ont aussi besoin d'une aide supplémentaire.

Votre gouvernement a affecté 1,6 milliard de dollars à l'éducation de l'enfance en difficulté en 2002-2003 pour veiller à ce que les enfants en cause reçoivent toute l'aide dont ils ont besoin pour apprendre et réussir.

Pour vérifier le bien-fondé des réformes qu'il a apportées au financement de l'éducation, votre gouvernement a chargé le Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation, dirigé par Mordechai Rozanski, de préparer un rapport sur les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario.

M. Rozanski a ratifié les décisions de votre gouvernement, mais il a fait plusieurs recommandations pour que nos écoles continuent de répondre aux besoins des élèves.

Il a recommandé l'affectation, sur trois ans, de 1,8 milliard de dollars supplémentaires au secteur de l'éducation. Votre gouvernement a réagi dans les 24 heures qui ont suivi la réception du rapport en s'engageant à assurer un financement qui dépasse ces recommandations.

M. Rozanski l'a constaté lui-même : « Le gouvernement a pris les recommandations au sérieux et, dans les quatre mois, il a fait le nécessaire pour affecter plus de 1,8 milliard de dollars sur trois ans au financement de l'éducation. »

Où qu'ils habitent en Ontario, les parents veulent que leurs enfants puissent bénéficier des possibilités que leur ouvre une solide éducation. C'est pourquoi, comme l'a recommandé M. Rozanski, votre gouvernement aidera ses partenaires en éducation à trouver des moyens d'améliorer les écoles dans les collectivités rurales et du Nord.

Votre gouvernement continuera à suivre les recommandations de M. Rozanski, sachant que l'Ontario ne remplira sa promesse que si tous les jeunes Ontariens et Ontariennes sans exception ont accès à une éducation de qualité.

Il y a huit ans, votre gouvernement a décidé de faire de cette promesse une réalité.



Aujourd'hui, le nouveau curriculum est fermement établi pour chaque année d'études de notre système scolaire. Au mois de juin de cette année, les premiers élèves à avoir suivi le nouveau curriculum obtiendront leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Cinq années d'évaluations provinciales et internationales sont là pour témoigner de leurs progrès.

Non seulement votre gouvernement a procédé à des réformes exhaustives, mais tout indique que ses réformes portent fruit.

Il poursuivra cependant ses consultations avec les parents, le personnel enseignant et les élèves pour définir les meilleures façons de continuer à encourager l'excellence.

Sabrina Joseph, de Hamilton, a adressé la demande suivante à votre gouvernement :
« Consultez toujours les élèves! Écoutez ce que nous avons à dire [...] nous représentons l'avenir, aidez-nous à le préparer et à en faire quelque chose de beau. »

Votre gouvernement continuera d'aider chaque élève à se préparer à relever les défis et à saisir les occasions que la vie lui réservera, et de lui donner les outils nécessaires pour faire entendre sa voix.

C'est pourquoi il oblige les élèves à satisfaire à des normes rigoureuses en matière de compétences linguistiques avant de pouvoir recevoir leur diplôme d'études secondaires. Pour les aider à réussir, il dispensera, le cas échéant, l'aide de rattrapage nécessaire.

Votre gouvernement mettra des outils et des ressources d'enseignement de la lecture par la phonétique à la disposition de toutes les écoles et, pour favoriser l'amélioration des résultats en mathématiques, il offrira aux membres du personnel enseignant des écoles élémentaires des bourses de spécialisation en mathématiques.

Il invitera des athlètes, des musiciennes et musiciens, des artistes et des gens de métier à agir à titre de bénévoles ou d'instructeurs spécialisés.

Votre gouvernement élargira l'éventail des choix des parents, qui pourront inscrire leurs enfants dans toute école de leur conseil où des places sont disponibles. Les écoles continueront cependant à accueillir en priorité les élèves qui habitent à proximité.

Pour aider les parents à exercer d'autres choix, votre gouvernement proposera un projet de loi visant à poursuivre l'application du crédit d'impôt pour l'équité en matière d'éducation.



L'essentiel, pour votre gouvernement, est de donner la priorité aux enfants en veillant à ce que les élèves aient uniformément accès à l'enseignement qu'ils méritent.

Par le passé, les étudiantes et étudiants de l'Ontario ne rivalisaient le plus souvent qu'entre eux pour obtenir des emplois. De nos jours, ils sont en compétition avec leurs homologues du monde entier, d'où la nécessité de leur enseigner les habiletés nécessaires pour se faire une place sur le marché international.

Votre gouvernement sait qu'il y a des élèves et des parents qui craignent de voir les collèges et les universités fermer leurs portes à des élèves qualifiés, par suite de la suppression de la 13^e année.

Nul ne doit douter que chaque élève qualifié et motivé qui le désire trouvera une place dans un établissement d'enseignement postsecondaire afin de pouvoir embrasser la carrière qui lui convient et réaliser un jour son rêve d'avoir une maison et une famille.

Votre gouvernement s'y est engagé.

Et c'est un engagement qu'il tiendra.

Il a déjà investi des sommes considérables dans nos établissements d'enseignement postsecondaire en prévision de l'augmentation des effectifs à la prochaine rentrée scolaire. Avec ses partenaires, il affecte actuellement 2,6 milliards de dollars à la création de plus de 135 000 nouvelles places dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Il s'agit là du plus important investissement de capitaux dans les universités et les collèges de l'Ontario depuis les années 1960, soit l'équivalent de près de neuf universités McMaster ou de presque 11 collèges Sheridan. Le gouvernement a aussi offert aux collèges et aux universités la stabilité d'un financement pluriannuel, et il leur accordera, d'ici 2005-2006, une augmentation de 21 pour 100 par rapport au financement de l'exercice passé.

Dans le cadre des autres mesures que prendra votre gouvernement pour préparer les jeunes à un brillant avenir, il augmentera son investissement annuel dans les collèges et les universités et exigera des comptes rendus plus rigoureux sur les résultats obtenus.

Il favorisera l'apprentissage en ligne pour que les étudiantes et étudiants de tout l'Ontario puissent bénéficier d'un enseignement de qualité.



Pour aider ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, votre gouvernement continuera à financer le travail effectué par le Groupe d'étude sur les programmes d'aide à l'apprentissage sous la direction de M^{me} Bette Stephenson. Grâce aux efforts du groupe d'étude, tous les étudiants et étudiantes en difficulté des collèges et des universités de l'Ontario, sans exception, ont accès à l'aide dont ils ont besoin.

Nous sommes à un moment crucial où nombre d'industries ont besoin de main-d'œuvre spécialisée, ce qui crée des occasions sans précédent. Votre gouvernement est résolu à encourager les jeunes à envisager une carrière enrichissante et passionnante dans un métier spécialisé.

Votre gouvernement encouragera aussi des gens de métier spécialisés à jouer un rôle encore plus important dans le mentorat et l'enseignement des apprentis. Cela fait suite aux propositions présentées dans le budget de 2003. Votre gouvernement invitera également des travailleurs spécialisés formés à l'étranger à venir s'installer en Ontario.

Ces investissements et ces améliorations aideront à maintenir nos élèves parmi les mieux formés et les plus instruits du monde. Non seulement cela leur permettra de réussir à long terme, mais cela aidera aussi l'Ontario à poursuivre sa croissance.

UN GOUVERNEMENT QUI FONCTIONNE MIEUX

Pour que l'économie reste forte, il faut que les gouvernements investissent les deniers publics de façon judicieuse dans des secteurs prioritaires, comme la santé, l'éducation et l'infrastructure. Les conseils scolaires, les hôpitaux, les municipalités, les collèges et les universités disent tous qu'ils pourraient améliorer leur planification s'ils recevaient un financement pluriannuel.

Votre gouvernement s'est engagé à assurer à ses partenaires un financement de base stable sur lequel ils puissent compter. En retour, les contribuables peuvent s'attendre à de meilleurs résultats et à une meilleure reddition de comptes dans ces secteurs.

Votre gouvernement estime aussi que les institutions qui sont habilitées à prendre des décisions en votre nom doivent faire preuve de responsabilité financière.

Ayant pris des mesures visant à renforcer la responsabilisation et la transparence dans le secteur public, votre gouvernement estime que les personnes dont les cotisations financent le fonctionnement de certaines organisations devraient aussi



savoir comment leur argent est dépensé. C'est pourquoi il prendra des mesures pour obliger les syndicats à exercer leurs activités en appliquant des principes de démocratie, de transparence et de responsabilisation.

Pour assurer la prestation de services efficaces et de haute qualité et veiller à ce que les fonds servent aux fins prévues, votre gouvernement déposera un projet de loi prévoyant la création de postes de vérificateurs de la qualité dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services municipaux.

La responsabilité financière exige du gouvernement qu'il fasse preuve d'efficience dans tout ce qu'il fait, tout en offrant aux citoyens les meilleurs services au meilleur prix. Votre gouvernement continuera à trouver des façons de faire des économies internes et consacrera la pratique du budget base zéro.

Il y a déjà plusieurs années que votre gouvernement a commencé à améliorer les services publics. Bien que la fonction publique de l'Ontario ait été réduite de 23 pour 100, elle a reçu des distinctions internationales en reconnaissance de sa créativité et de son approche innovatrice en matière de service public. L'enregistrement d'une entreprise peut maintenant s'effectuer en 20 minutes et non plus six semaines. Des guichets automatiques ServiceOntario, placés dans les centres commerciaux locaux, permettent aux personnes qui le désirent de renouveler leur vignette d'immatriculation en quelques minutes. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Les Ontariennes et Ontariens étant des personnes actives et occupées, votre gouvernement offrira davantage de services en ligne, prolongera les heures de service au comptoir et augmentera le nombre des guichets automatiques du gouvernement.

Toutes ces mesures ont pour objet d'augmenter la responsabilité du gouvernement de l'Ontario et du secteur parapublic envers la clientèle qu'ils servent – la population ontarienne. Parce que notre démocratie est toujours en devenir, votre gouvernement est sans cesse en quête de nouvelles façons d'améliorer et de moderniser nos institutions démocratiques. Le processus de consultation qui est à l'origine du présent discours du Trône en est un exemple.

Pour encourager la démocratie directe, votre gouvernement a l'intention, pendant la présente session, de donner suite aux recommandations du comité permanent de l'Assemblée législative. Il encouragera le vote libre sur les projets de loi de député, proposera de doubler le temps consacré aux affaires émanant des députés et d'autoriser ceux-ci à coparrainer des projets de loi. Il augmentera les possibilités d'intervention des membres du public en leur permettant, par exemple, de déposer



des pétitions par Internet. Il organisera aussi des réunions provinciales-régionales du Conseil des ministres.

DES COLLECTIVITÉS VIGOUREUSES ET SÛRES

Votre gouvernement prend toutes les mesures possibles pour assurer la sécurité de la population, protéger l'économie de la province et assurer la libre circulation des véhicules et des marchandises à nos frontières. C'est pourquoi il continuera à promouvoir l'établissement d'un périmètre de sécurité nord-américain.

Des équipes spéciales ont été mises en place pour lutter contre le crime organisé. Le gouvernement a affecté des fonds au recrutement de plus de 1 000 nouveaux agents de police et a embauché 165 agents de probation et de libération conditionnelle. Il s'engage à augmenter encore le financement affecté à ce secteur.

La Police provinciale de l'Ontario a une longue tradition d'aide aux pays dans le besoin, comme le Kosovo ou la Sierra Leone. Nos amis américains ont demandé de l'aide en Iraq, et votre gouvernement examinera avec la Police provinciale de l'Ontario comment il peut répondre à cette requête.

Chez nous, en Ontario, votre gouvernement tient à ce que les criminels sachent que le crime ne paie pas.

Les Ontariennes et les Ontariens ne méritent rien de moins.

Votre gouvernement croit que les enfants, les victimes et les autres membres vulnérables de la société ont droit à une protection spéciale aux termes de la loi. Ceux qui cherchent à nuire aux innocents méritent les punitions les plus sévères.

C'est aussi pour cela que votre gouvernement luttera contre les mauvais traitements infligés aux enfants, en augmentant notamment les ressources de première ligne consacrées à la lutte contre la pornographie juvénile. Il fournira également des ressources supplémentaires pour soustraire les enfants à l'exploitation sexuelle, renforcera sa stratégie à l'égard des contrevenants à risque élevé et jugera les causes relatives à l'exploitation des enfants dans des tribunaux spéciaux – conformément aux dispositions prises avec l'appareil judiciaire.

C'est aussi pour cela que votre gouvernement apportera un soutien aux victimes d'actes criminels et luttera contre la criminalité en mettant en place des services de surveillance des appels et de blocage des appels dans les prisons provinciales afin



d'empêcher les criminels de harceler les victimes ou leur famille. Il étendra les services communautaires offerts aux victimes. Il a adopté une loi qui permet aux victimes de mieux faire entendre leur voix en leur accordant le droit de parole lors des audiences de libération conditionnelle.

Pour mieux protéger le public et la police, le gouvernement élaborera un ensemble de réformes destinées à combattre avec efficacité les crimes commis avec une arme à feu.

Afin d'éliminer le fléau que constitue la conduite en état d'ivresse, votre gouvernement établira des peines encore plus sévères pour punir ce genre de comportement. Il proposera un projet de loi qui prévoira la suspension à vie du permis de conduire en cas de deuxième condamnation pour conduite en état d'ivresse et ordonnera la saisie du véhicule, le cas échéant.

Votre gouvernement proposera également une « loi anticitrons » pour protéger les acheteurs de biens de consommation contre les frais occasionnés par la réparation de défauts cachés et coûteux. Il augmentera l'accès aux cours des petites créances pour permettre à davantage de citoyens de faire entendre leurs préoccupations et leurs plaintes.

Toutefois, ce n'est pas simplement de la force de la loi que les collectivités tirent leur cohésion, mais bien des relations quotidiennes entre les gens.

Beaucoup d'Ontariennes et Ontariens aiment participer à des activités artistiques et culturelles. La talentueuse communauté artistique de l'Ontario est non seulement une source d'enrichissement culturel pour chacun d'entre nous, mais elle contribue au développement de collectivités dynamiques. C'est pourquoi votre gouvernement étendra son Fonds de dotation pour les arts, dont le succès est remarquable. Il lancera aussi une nouvelle initiative, par l'intermédiaire du Conseil des arts de l'Ontario, pour soutenir la croissance de nouvelles entreprises et la formation dans le secteur des arts.

L'ONTARIO – UNE BELLE HISTOIRE DE CROISSANCE

Les Ontariennes et Ontariens méritent d'être gouvernés par des gens qui tiennent compte des besoins présents et à venir de la population, et de ceux des générations à venir. Ils attendent de leurs leaders non seulement qu'ils soient conscients de la promesse que représente l'Ontario, mais qu'ils disposent aussi d'un plan exhaustif pour la concrétiser.



Avec la stratégie de croissance intelligente, c'est la première fois depuis des décennies qu'un gouvernement ontarien adopte une vision globale suffisamment forte pour avoir un effet sur la vie des citoyennes et citoyens dans 10, 20 ou 30 ans.

La croissance intelligente encouragera un développement ordonné et planifié, tout en protégeant notre environnement et nos terres agricoles. Elle permettra de réduire les embouteillages, de donner à ceux qui le désirent la possibilité de s'installer à proximité d'espaces verts et de veiller à ce que l'air et l'eau de l'Ontario soient les plus purs du monde.

Les cinq comités des initiatives de croissance intelligente sont constitués de leaders communautaires spécialisés dans des domaines très divers : secteur municipal, environnement, secteur de l'aménagement, transports et enseignement.

Votre gouvernement a déjà reçu les commentaires de l'un de ses comités et remercie les membres qui y ont participé de leurs réflexions et de leur dévouement. Il travaillera avec des représentants des comités et de la population à la concrétisation de leur vision d'un développement local ordonné. Au cours des semaines qui viennent, votre gouvernement annoncera les mesures qu'il compte prendre pour améliorer la planification urbaine, les transports en commun, les transports et la protection de l'environnement.

Votre gouvernement sait bien que la prospérité n'est pas le fait du hasard. La création d'une économie robuste, la promotion d'un environnement sain et le développement de collectivités solides nécessitent une planification bien pensée et des investissements judicieux.

Notre réseau routier est un élément essentiel au bon fonctionnement de notre province. Il importe, en outre, de maintenir une circulation fluide et efficace pour faciliter la vie des personnes qui travaillent et de leur famille.

C'est pourquoi votre gouvernement améliorera notre système de transport – les transports publics comme les routes – pour contribuer au renforcement de l'économie et au développement de collectivités plus vigoureuses. Depuis 1995, votre gouvernement a investi plus de 3,6 milliards de dollars dans les transports publics et 7,5 milliards de dollars dans le réseau routier. Alors qu'il continue ses investissements records dans les transports publics, il encourage ses homologues fédéraux à devenir partenaires à part entière du plan d'investissement dans les transports en commun de l'Ontario.



Votre gouvernement se prépare aussi à l'avenir en investissant dans l'infrastructure municipale. Au cours des cinq prochaines années, il affectera plus de 1,6 milliard de dollars à la mise en place de l'infrastructure dont les collectivités rurales ont besoin pour soutenir une économie en expansion.

Votre gouvernement s'est engagé à collaborer avec les administrations municipales pour assurer le respect de nouvelles normes rigoureuses en matière de salubrité de l'eau potable. Il veillera à l'adoption par l'Ontario des normes les plus strictes au monde pour que l'eau potable soit propre et sans danger, au respect de ces normes et à la mise en œuvre de toutes les recommandations du commissaire O'Connor.

Votre gouvernement reconnaît les difficultés auxquelles sont confrontées certaines municipalités. Il travaillera avec elles et avec le gouvernement fédéral pour les aider à répondre à leurs besoins de financement, dans le respect du principe de la responsabilité envers les contribuables.

Pour encourager le développement et la croissance dans le Nord, votre gouvernement a investi près de 500 millions de dollars depuis 1996 dans plus de 1 400 projets du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. Ces projets ont également reçu 1,2 milliard de dollars supplémentaires provenant de partenaires des secteurs municipaux et privés, et cela permettra de créer quelque 17 750 nouveaux emplois.

Votre gouvernement est déterminé à soutenir la recherche et l'innovation scientifiques et technologiques. Depuis le budget de 1997, il a annoncé des investissements de près de 4,2 milliards de dollars dans le secteur de la science et de la technologie qui devraient générer un apport supplémentaire de 5,2 milliards de dollars provenant d'autres partenaires, ce qui porte le montant total à 9,4 milliards de dollars. En investissant dans la recherche-développement aujourd'hui, nous assurons à nos jeunes un avenir prometteur, où qu'ils vivent en Ontario.

Votre gouvernement s'est engagé à créer des zones d'incitatifs fiscaux pour encourager les petites comme les grandes entreprises à investir, à déménager ou à prendre de l'expansion dans les collectivités rurales et du Nord. Cela sera une source de croissance économique et donnera aux jeunes la possibilité de rester dans les collectivités où ils ont grandi.

Pour aider à réduire les coûts de financement de l'infrastructure assumés par les municipalités, votre gouvernement a créé un programme d'obligations de financement de projets municipaux. Il procédera à une injection de capitaux de 1 milliard de dollars pour faciliter le démarrage de ce programme.



Ces obligations font partie de la mise en œuvre de la stratégie de croissance intelligente adoptée par votre gouvernement en faveur d'une économie vigoureuse, de collectivités dynamiques et d'un environnement propre et sain. Elles permettront aux municipalités d'emprunter de l'argent à un taux d'intérêt de 50 pour 100 inférieur à ceux du marché, ce qui réduira le coût de la dette municipale.

Pour protéger la beauté de notre province et restaurer notre fierté, votre gouvernement a l'intention de faire couper l'herbe régulièrement le long des routes provinciales et d'instaurer un programme de réduction des déchets sauvages. C'est également dans cet esprit qu'il embellira les points d'entrée en Ontario.

Votre gouvernement continuera à protéger le patrimoine naturel de la province grâce au programme Patrimoine vital de l'Ontario. Il déposera un projet de loi pour préserver la région caractéristique des Hautes-Terres de Kawartha et travaillera à la protection d'autres régions, comme le bassin du lac Nipigon.

Afin de sauvegarder des sites uniques et de grande valeur, de promouvoir le tourisme et de préserver le patrimoine naturel de l'Ontario pour les générations futures, votre gouvernement créera de nouvelles possibilités touristiques tout le long du Littoral du patrimoine des Grands Lacs. Il contribuera aussi à la création de l'Aire marine nationale de conservation du Lac Supérieur qui sera la plus grande réserve d'eau douce du monde.

Votre gouvernement croit que nous respectons la promesse de l'Ontario non seulement par ce que nous sommes capables de construire, mais par ce que nous choisissons de préserver.

CONCLUSION

Votre gouvernement a entamé son processus innovateur de consultations sur le discours du Trône avec un objectif simple en tête : laisser aux citoyennes et citoyens de notre merveilleuse province le soin d'orienter ses projets et ses priorités pour les années à venir.

Plus de 10 000 Ontariennes et Ontariens ont participé à ce processus et ont répondu à l'invitation du gouvernement, en ligne, par télécopieur, par la poste et en personne.

Votre gouvernement s'est laissé guider par la population ontarienne. Il n'hésitera pas à prendre les décisions difficiles nécessaires pour préserver la vitalité de l'Ontario,



mais il restera fidèle à la formule très simple en quatre étapes qui a inspiré toutes ses décisions.

Il demandera son avis à la population.

Celle-ci lui répondra.

Il l'écouterà.

Il prendra les mesures voulues.

Votre gouvernement croit fermement que cette approche est au cœur de la démocratie et donne tout son sens au leadership.

Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons tirer parti de la force de notre économie, définir nos priorités et investir en conséquence, et réaliser ainsi la promesse de l'Ontario.

Les Ontariennes et Ontariens ont toujours eu conscience de cette promesse. Elle est présente dans les infinies richesses naturelles de notre province, dans ses industries fières et productives, dans la vigueur de son tissu social.

Mais surtout, les Ontariennes et Ontariens savent qu'ils représentent une promesse les uns pour les autres.

Ils la perçoivent dans nos enfants, dont la vie sera orientée par des écoles dynamiques, protégée par des quartiers sûrs et riche de possibilités.

Dans les nouveaux immigrants, qui trouveront en Ontario la sécurité et le brillant avenir dont ils rêvent.

Dans nos personnes âgées, dont l'expérience, les sacrifices et la sagesse nous inspirent, nous, nos enfants et les générations à venir.

Nous avons travaillé trop fort – et nous sommes arrivés trop loin – pour nous détourner maintenant de notre promesse.

La promesse de l'Ontario est notre inspiration. Elle guide votre gouvernement dans ses décisions. Elle guide la population de notre province dans ses efforts pour nous préparer à tous un avenir meilleur.



Que Dieu continue à bénir l'Ontario et le Canada.

Qu'Il inspire toutes les personnes qui sont au service de l'État, pour qu'elles utilisent leur pouvoir avec sagesse et clairvoyance.

Dieu protège la Reine.